

Plusieurs nations planifient activement des compétitions sportives auxquelles leurs athlètes pourraient participer pour compenser en partie leur absence de Moscou. Si les athlètes canadiens, par le biais de leurs organismes sportifs accrédités, font savoir clairement qu'ils désirent participer à de telles compétitions, le gouvernement leur donnera la possibilité d'y participer. De plus, le ministre responsable de la santé et du sport amateur fera en sorte que les fonctionnaires de son ministère rencontrent immédiatement les représentants des organismes sportifs nationaux pour déterminer quelles occasions s'offrent ou pourraient être organisées pour compenser cette déconvenue et donner à nos athlètes d'autres occasions de se mesurer aux meilleurs compétiteurs pour viser à l'excellence.

Le gouvernement est conscient que le 24 mai est la date limite pour l'acceptation des invitations aux Jeux. Un changement sensible de la situation en Afghanistan semble improbable, mais on ne peut en exclure totalement la possibilité. C'est pourquoi le gouvernement entend continuer à suivre la situation de près. Il appartient à l'Union soviétique de créer les conditions propices à la tenue des Olympiques. Si, contrairement à ce que l'on observe présentement, il devient apparent que ces conditions ont été créées, le gouvernement est disposé à réévaluer la requête qu'il présente aujourd'hui.

Enfin, madame le Président, nous demandons à nos athlètes et à tous les Canadiens d'appuyer cette importante décision qui a été prise dans l'intérêt de la nation. Nous reconnaissons tout le sacrifice que cela représente pour nos athlètes qui se sont tant entraînés et pour lesquels nous avons beaucoup d'estime.

Ce n'est évidemment pas leur faute, pas plus que celle des autres Canadiens auxquels on demande également d'appuyer une politique gouvernementale visant à faire comprendre à l'Union soviétique que le terrorisme international sous toutes ses formes—qu'il soit le fait d'étudiants armés ou de troupes disciplinées—est inacceptable pour le Canada. Le gouvernement incite les athlètes canadiens à respecter son conseil. Il ne doute pas que l'Association olympique canadienne et les athlètes eux-mêmes aient à cœur le bien du pays et qu'ils refuseront de participer aux Jeux de Moscou, tant dans l'intérêt des Canadiens que des gens libres du monde entier.

Des voix: Bravo!

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, le ministre a eu l'obligeance de m'envoyer une copie de sa déclaration tout à l'heure, ce qui m'a fait plaisir. J'ai été heureux d'apprendre que le gouvernement libéral était finalement passé à l'action, qu'il avait fini par se prononcer sur le boycottage des Jeux olympiques. Cent dix-huit jours, c'est-à-dire quatre mois après l'invasion de l'Afghanistan, pays neutre, par les troupes soviétiques, le gouvernement libéral a jugé bon de prendre des mesures pour protester contre cette atteinte flagrante à l'indépendance d'un pays commise par un autre pays. Cent dix-huit jours, c'est-à-dire quatre mois après l'invasion soviétique, deux mois après son arrivée au pouvoir, le gouvernement a jugé bon d'adopter la même attitude que le gouvernement conservateur et de boycotter les Jeux olympiques.

Jeux olympiques

D'après le ministre, si son gouvernement a tellement tardé, s'il a tellement hésité à prendre une décision sur cette affaire, c'est qu'il fallait attendre qu'il soit allé au Zimbabwe afin de consulter d'autres pays et surtout de convaincre le pays du tiers monde à participer au boycottage. Il paraît que c'est exactement le contraire, madame le Président. Les pays du tiers monde ont dû intervenir, eux-aussi, pour essayer de convaincre le gouvernement libéral, le gouvernement canadien d'appuyer le boycottage étant donné que c'est la façon la plus convaincante de condamner l'assujettissement de l'Afghanistan par l'Union soviétique. Et si le ministre se demande pourquoi j'ai dit que ce sont lui et son gouvernement qui ont dû être persuadés par les pays du tiers monde plutôt que l'inverse, il n'a qu'à lire les messages télécryptés qu'il a reçus avant d'aller au Zimbabwe pour se rendre compte qu'un grand nombre de pays avaient déjà décidé de boycotter les Jeux. Certains pays du tiers monde s'étaient déjà engagés: Djibouti, le Kenya, l'Île Maurice, le Soudan, le Zaïre, la république d'Afrique centrale, Antigue, les Bermudes, le Honduras, le Paraguay, les Îles Fiji, la Nouvelle-Guinée, les Philippines, l'Arabie saoudite. Je pourrais encore énumérer bien d'autres noms. Tous ces pays avaient pris une décision bien avant que le ministre n'aille au Zimbabwe. Mais le gouvernement du Canada s'est enfin prononcé et nous appuyons sa prise de position tardive.

● (1710)

Au nom du Canada, nous avons décidé d'appuyer un boycottage des Jeux le 26 janvier dernier. C'était il y a trois mois. Trois mois se sont écoulés depuis que le gouvernement du Canada s'est engagé à boycotter les Jeux olympiques de Moscou. Au cours de cet intervalle, le gouvernement libéral a confondu nos alliés et déçu nos amis, d'abord en revenant sur la position de l'ancien gouvernement conservateur puis en répugnant à prendre lui-même position.

Il a réellement nui aux athlètes canadiens en ne menant pas à bon terme les préparatifs que nous avons amorcés en vue de la tenue de Jeux internationaux de même calibre. Il a gaspillé trois mois qui auraient pu être consacrés à la préparation de tels jeux. Pendant trois mois, le gouvernement a fermé les yeux sur le travail qu'il aurait pu accomplir pour que nos athlètes puissent participer à des compétitions de niveau international—pour qu'ils n'aient pas à consentir d'intolérables sacrifices.

Les tergiversations du gouvernement nous ont fait du tort sur le plan de nos relations extérieures et ont inutilement imposé l'anxiété de l'incertitude à nos athlètes du fait qu'ils ignoraient s'ils participeraient aux Jeux olympiques cette année. Même maintenant, le ministre ayant fait sa déclaration, il faut bien se dire qu'il s'agit d'un boycottage conditionnel. Le ministre nous déclare, et je cite: «L'Association olympique canadienne a demandé au gouvernement qu'il se prononce fermement sur la question». L'Association a dû le lui demander. Il ne pouvait prendre l'initiative de le faire. C'est ce que le ministre nous affirme. Il poursuit: «... le gouvernement en est venu à la conclusion que les circonstances ne lui laissent